

L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Il y a soixante-dix ans, le 30 mars 1947, une assemblée générale de l'Association des professeurs de philosophie des Lycées et Collèges, réunie au Lycée Louis-le-Grand, décidait de soumettre « par référendum au jugement de ses membres » le « principe de [sa] transformation [...] en Association des professeurs de philosophie de l'Enseignement public »¹. Cet élargissement sera approuvé au printemps de la même année à la quasi-unanimité des votants. Notre Association était née.

Ses tâches furent d'emblée nombreuses : révision du programme de 1923, garantie de la place de la philosophie au Baccalauréat, organisation de journées de coordination avec les professeurs de mathématiques, de sciences naturelles, d'histoire..., création de la *Revue de l'enseignement philosophique*, « instrument d'entraide à la disposition de tous ceux qui ont à enseigner la philosophie, [qui] permettra aux uns et aux autres, tantôt d'exposer leur embarras, tantôt de proposer leurs expériences »². Par son travail continu, l'Association contribue à former et unir la communauté professionnelle des professeurs de philosophie et à définir ce que doit et peut être l'enseignement de la philosophie.

Ainsi, en 1952, un questionnaire est adressé aux adhérents pour leur demander si leur enseignement doit être instructif et historique, doctrinal et systématique, ou réflexif et critique³. Tout au long des soixante-dix années de son existence, l'Association a régulièrement interrogé ses membres sur la nature de l'enseignement de la philosophie.

C'est dans cette perspective, pour conforter notre enseignement en l'ajustant aux conditions du temps présent, que l'APPEP a lancé l'année dernière une réflexion sur l'enseignement de la philosophie aujourd'hui et demain⁴ qui se conclura par un colloque national le 10 juin prochain. Ce travail nous permettra de préciser nos positions et de nous préparer à une prochaine réforme du Lycée, dont on ne sait encore rien, sinon qu'elle aura très vraisemblablement lieu : ces lignes sont écrites avant le premier tour de l'élection présidentielle et seront publiées après le second, mais le lecteur ne sera pas plus avancé que leur auteur sur la place de la philosophie au Lycée, tant sont imprécis sur ce point la majorité des programmes des candidats⁵.

1. *Bulletin de l'Association des professeurs de philosophie des Lycées et Collèges*, n° 5, juin 1947.

2. *Revue de l'enseignement philosophique*, 1^{re} année, n° 1, décembre 1950, p. 3.

3. *Revue de l'enseignement philosophique*, 2^e année, supplément au n° 4, mai 1952.

4. <http://www.appep.net/mat/2016/07/AppelEnseignementPhilo.pdf>

5. On se fera une idée de cette imprécision en prenant connaissance du compte rendu des rencontres de l'APPEP avec certains des candidats ci-dessous, p. 118-120.

Nous sommes partis d'un paradoxe : depuis la vogue des cafés philosophiques, la philosophie s'est rendue partout populaire, sauf dans la classe de philosophie, au point que les élèves ont moins d'heures de cours en S, travaillent dans des conditions plus difficiles dans les séries technologiques, et que les effectifs de la série littéraire continuent de stagner. Il semble pourtant que le contexte nous soit aujourd'hui plus favorable : les réactions aux attentats de 2015 ont révélé un besoin de conceptualisation et de hiérarchisation des connaissances, l'EMC a une coloration philosophique et le Prix lycéen du livre de philosophie a rencontré un succès inattendu. Tout cela doit concourir au renforcement de la philosophie scolaire. Il nous faut donc montrer à tous ce que la philosophie apporte aujourd'hui aux élèves, et ce qu'elle pourra demain leur apporter.

Le colloque du 10 juin prendra appui sur les contributions adressées par les collègues ou les Régionales en réponse à l'appel du Comité, toutes publiées sur le site⁶ pour clarifier les positions de l'Association.

Nous consacrerons la matinée à une réflexion sur le problème et la problématisation. Nous savons la difficulté de plus en plus grande des élèves à élaborer des problèmes. Cela conduit les commissions d'entente du Baccalauréat à se satisfaire de ce que le candidat rencontre, à un moment donné de son travail dissertatif, un « moment problématique », fût-ce en conclusion, sans attendre de lui qu'il le formule dès l'introduction pour travailler ensuite à sa résolution. Ce pis-aller signifie que nous avons de fait renoncé au modèle de la dissertation auquel nous continuons d'être officiellement attachés. Sans préjuger ici des solutions possibles, il nous faut nous demander de quelle façon notre enseignement est lié à la position de problèmes.

L'après-midi fera place à des questions plus générales. Puisque nous constatons de plus en plus souvent que, sous la forme des « discussions à visée philosophique », il est demandé à des professeurs qui n'ont aucune formation philosophique d'aborder des questions philosophiques, nous devons montrer que le cours de philosophie a un contenu et ne se réduit pas à un art de l'interrogation, de l'argumentation et de l'échange. Une table ronde entreprendra donc de répondre à la question : quelles connaissances pour l'enseignement de la philosophie en classe terminale ? Une seconde table ronde tirera les leçons de la journée, en abordant le thème : « Le travail des élèves : exercices et évaluation ».

Tous les professeurs de philosophie sont invités à prendre part aux travaux de ce colloque en participant aux discussions le 10 juin à Paris, car sur ces questions difficiles et cruciales, rien ne remplace les échanges directs. Les actes du colloque seront publiés sur le site de l'APPEP.

Nicolas FRANCK
Président de l'APPEP
21 avril 2017

6. <http://www.appep.net/lenseignement-de-la-philosophie-aujourd'hui-et-demain/>